

DELIBERATION N° 2024-DEL- 67 DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Septembre 2024

Les membres du Conseil Municipal de la commune de JUVISY-SUR-ORGE, légalement convoqués le 20 Septembre 2024 se sont réunis à la salle Xavier PIDOUX DE LA MADUERE sise 64 Grande Rue à Juvisy-sur-Orge-sur-Orge, pour leur séance du 26 Septembre 2024 sous la présidence de Madame BENSARSA REDA, Maire (séance ouverte à 19 H 30).

Présents : Lamia BENSARSA REDA, Sébastien BENETEAU, Virginie FALGUIERES, Michel PERRIMOND, Benedicte HURIEZ, Jean-Claude NASSE, Chantal GUIBLIN, Raymond SOLIGO, Malika ABBACI, Marie SERMAGE, Valerie ROQUES, Jean-François DOUTEAU, Francis SAINT-PIERRE, Kumba DIAWARA, Filipe MONTEIRO, Nadia MARTINS, Alain VILLEMEUR, Gabriel BRUNIER COULIN, Sonia KANTIANA, Bernadette AVELLANO, Laurence GAUTHIER, Andre PLAS, Samira KECHELAL.

Absents représentés : Amandine COSTA pouvoir à Malika ABBACI ; Nathalie MOUREY pouvoir à Sébastien BENETEAU ; Christian LORIC pouvoir à Nadia MARTINS ; Stéphanie BEGHE pouvoir à Raymond SOLIGO ; Pascal GOMEZ pouvoir à Jean-François DOUTEAU ; Patricia ROBIN pouvoir à Bénédicte HURIEZ ; Stéphanie RIVIER pouvoir à Chantal GUIBLIN ; Adnane BENNANI pouvoir à Lamia BENSARSA REDA ;

Absents non représentés : Bakary SOUKOUNA, Cedric DI TOMMASO

Nombre de conseillers Municipaux en exercice	33
Présents	23
Votants	31

Secrétaire de séance : Malika ABBACI

Objet : Rapport annuel 2023 du délégataire en charge de l'animation Enfance

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le décret n° 2005-236 du 14 mars 2005 relatif au rapport annuel du délégataire de service public local,

VU la délibération du Conseil Municipal du 15 avril 2021 approuvant le choix du concessionnaire pour l'organisation et l'animation des activités périscolaires et extrascolaires (accueils de loisirs) et autorisant le Maire à signer le contrat de concession de service public avec l'IFAC,

VU l'avis de la Commission n°3 « Population, Citoyenneté, Solidarités » en date du 17 septembre 2024,

VU le rapport du délégataire présenté par l'IFAC portant sur la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023,

VU l'avis simple de la Commission Consultative des Services Publics Locaux qui s'est réunie le 10 septembre 2024,

CONSIDERANT l'organisation du service public délégué pour l'année 2023, le respect des objectifs visés dans les conventions et les comptes de résultat présentés,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Costa,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DONNE ACTE** au rapport du délégataire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Juvisy-sur-Orge, le **04 OCT. 2024**



Le Maire

Lamia BENSARSA REDA